Eccles, Natalie

De: Dubois, Véronique
Envoyé: lundi 29 avril 2013 17:21
À: Eccles, Natalie
Cc: Giner, Sophie
Objet: TR: Dossier R-3787-2012 -
Pièces jointes: R3787-2012 lettre participants calendrier 20130429 .pdf; RE: Dossier R-3787-2012 - confidentiel

---

De : Dubois, Véronique
Envoyé : lundi 29 avril 2013 17:20
À : 'Raphaël Lescop'; Christopher Richter; 'Chanelle Charron-Watson'
Cc : Giner, Sophie
Objet : RE: Dossier R-3787-2012 -

Chère consoeur, chers confrères,
Veuillez trouver ci-joint une lettre de la soussignée finalisant le calendrier menant au début du délibéré du dossier mentionné en titre.
Cette lettre sera déposée dans le SDÉ (système de dépôt électronique) et nous vous saurions gré d'en faire autant lorsque vous nous écrivez.
Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois
Secrétaire de la Régie et
Directrice des communications
Régie de l'énergie
(514) 873-3303
veronique.dubois@regie-energie.qc.ca

Régie
de l'énergie
Québec
Bureau du secrétaire

Montréal, le 29 avril 2013

Par courriel et dépôt électronique (SDÉ)

À : **Tous les participants**

Objet **Fixation d'un montant en cents par litre au titre des coûts d'exploitation que doit supporter un détaillant en essence ou en carburant diesel – Application de l'article 59 de la Loi sur la Régie de l'énergie (L.R.Q., c. R-6.01)**
Dossier de la Régie : R-3787-2012

La présente fait suite à la réception, le 29 courant, d'un courriel du procureur de l'AQUIP requérant un délai supplémentaires pour fournir sa réplique aux commentaires de Costco sur les extraits des transcriptions des notes sténographiques à être considérées confidentiels.

Compte tenu des motifs invoqués par l'AQUIP, la Régie modifie le calendrier menant au début du délibéré du présent dossier comme suit :

- **3 mai 2013, 12h** : date limite pour le dépôt de la réplique de l'AQUIP sur les extraits des transcriptions des notes sténographiques à être considérées confidentiels et des réponses aux engagements numéros 1 et 2 pris par l'AQUIP lors de l'audience du 19 mars, à savoir :
    - Engagement no.1 : Fournir les coûts d'exploitation, sans l'inflation, pour une station efficace d'un volume annuel de 6 M de litres et contenant les éléments du tableau 6 et du tableau 11 pour l'équipement;
    - Engagement no.2 : Préciser comment le comité est arrivé aux chiffres du tableau 11 concernant les pylônes au LED et indicateurs des prix enseignes.
- **10 mai 2013, 12h** : date limite pour le dépôt des derniers commentaires des intervenants.

Ainsi, à moins d'avis contraire, la Régie entamera son délibéré dans le présent à compter du **10 mai 2013**.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/as

Tour de la Bourse, Case postale 001
800, rue du Square-Victoria, 2e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2
Téléphone : 514 873-2452, p. 225
Sans frais : 1 888 873-2452
Télécopieur : 514 873-2070